

Avis de constitution

SOCIETE « KING GOLD SID » en abrégé « KGS »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX-PLATEAUX, Lot 2, Ilot
1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KING GOLD SID » en abrégé «
KGS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et partout ailleurs:- Les activités minières. /-Et pour la réalisation de l'objet social : /-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;/-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;/-La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;/-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;/-Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,500,000 F CFA divisé en (700.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 700 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX-PLATEAUX, Lot 2, Ilot
1

Dirigeant(s) M KONAN NORBERT JEAN-JACQUES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01360 du 17/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17115/GTCA/RC/2025 du 17/03/2025

